

Principium

Mensuel de Feprabel (Ne paraît pas en août)

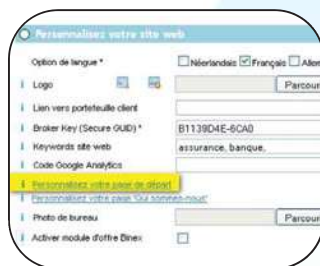
Quel avenir pour vos cotisations sociales ? - P.30



Sirène sonore ou message vocal ? - P.34



Personnalisation de votre site IBP - P.36



Principium N°11
DECEMBRE 2012

FEPRABEL

Fédération des Courtiers en assurances
& Intermédiaires financiers de Belgique

75 ans

FEPRABEL

Fédération des Courtiers en assurances
& Intermédiaires financiers de Belgique



*75^e anniversaire,
entre passé et futur* P.12

ANPI A4

Sommaire - Décembre 2012

RÉDACTION :

- ▶ Rédacteur en chef :
Patrick CAUWERT
- ▶ Rédacteur en chef adjoint :
Ivan HALLEZ
- ▶ Secrétaire de rédaction :
Fleur JASOIGNE - fleur@feprabel.be
- ▶ Comité de rédaction :
Denis GOUZEE
Luc WAUTERS
Pierre HENS
Jean DEVILLE
Émanuel DE HARLEZ
Florence BILLE
Valéry LAMOTTE
Pascal LASSERRE
Olivier RUYSEN
- ▶ Annonceurs :
AG INSURANCE, ALLIANZ, ANPI, AXA,
BALOISE, CARGLASS, DELTA LLOYD, DKV,
EUROMEX, EUROP ASSISTANCE,
EXPERT BEL, GALTIER EXPERTISES, PORTIMA,
VIVIUM
- ▶ Couverture :
Sabine GANTOIS
- ▶ Photographe :
Pierre HENS

PUBLICITÉ & PRODUCTION GRAPHIQUE :

Sabine GANTOIS - sabine@feprabel.be

ILLUSTRATION :

Chris LAMQUET

IMPRESSION :

Imprimerie DEREUME
1, Rue Golden Hopestraat
1620 Drogenbos

EXPERT GRAPHIQUE :

James HUGHES - james.hughes@skynet.be

ÉDITEUR RESPONSABLE :

Patrick CAUWERT
40, Avenue Albert Elisabeth
1200 Bruxelles

Principium vous présente ce mois :

- P.5 Éditorial
- P.6 En Bref

Informations

- P.4 Coin lecture
- P.10 Octroi de crédit : comment la banque va-t-elle évaluer votre dossier ?
- P.12 FEPRABEL : 75^e anniversaire, entre passé et futur
- P.30 Droit social : Quel avenir pour vos cotisations sociales ?
- P.32 3^{ème} Open Mediation Day de LAR
- P.34 Coin technique : Évacuation : Sirène sonore ou un message vocal ?
- P.36 Brocom : Personnalisation de votre site IBP
- P.39 Photo numérique : Apprendre à regarder autrement (*Partie 22*)
- P.46 Productivité & informatique

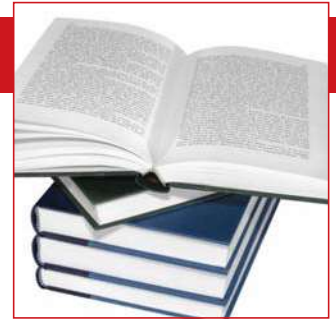
Divers

- P.41 Auto : Peugeot 208
- P.42 Assurances dans les médias
- P.44 FEPRABEL y était pour vous représenter
- P.47 Renseignements FEPRABEL/Principium



Mixed Sources
Product group from well-managed
forests and other controlled sources
www.fsc.org Cert no. SGS-COC-004368
© 1996 Forest Stewardship Council





Sélection de nouveaux manuels



Plus d'info ? www.anthemis.be

L'assurance protection juridique

Avocat, courtier, assureur... ou assuré, nous sommes tous confrontés un jour ou l'autre, de façon régulière ou occasionnelle, au contrat d'assurance protection juridique. Par le rapport triangulaire qu'il est susceptible d'instaurer entre l'assuré, l'assureur et l'avocat, ce type d'assurance pose bon nombre d'interrogations.

Afin d'y répondre, cet ouvrage à vocation pratique s'articule en trois

grandes parties. Après un rappel du cadre historique et législatif, les auteurs se concentrent sur la définition délicate du risque et du sinistre en assurance protection juridique...

ISBN : 978-2-87455-402-5

Nombre de pages : 133

Format : 17 x 24 cm

Année édition : 2012

Prix : 72 €

Auteurs : Jean-François JEUNEHOMME,

Jonathan WILDEMEERSCH

Préface : Catherine PARIS



Plus d'info ? www.kluwer.be

La fiscalité des hôpitaux

Les hôpitaux sont de plus en plus confrontés à diverses obligations en matière fiscale. En effet, les établissements hospitaliers, au même titre qu'un grand nombre d'organismes du secteur non marchand, sont tentés de développer leurs activités économiques afin de combler un budget toujours plus serré.

Dans ce cadre, le respect de la législation fiscale s'impose à eux. Cet

essor économique a, en outre, récemment inspiré l'Administration fiscale qui vient peu à peu, notamment, préciser les contours de l'application de la TVA pour les professions médicales.

ISBN : 978-9-04654-278-1

Nombre de pages : 252

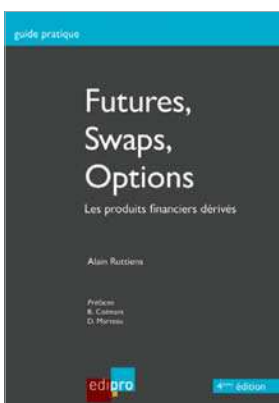
Format : Livre

Année édition : 2012

Prix : 87,58 € TTC

Auteurs : Aurélie SOLDAI, Xavier GÉRARD

Avec la collaboration de Mickaël TATAYAS.



Plus d'info ? www.edipro.info

Futures, Swaps, Options

Les produits dérivés financiers
4^{ème} édition

Qu'il s'agisse des futures, des swaps, des options ou de leurs combinaisons en « produits structurés », les produits financiers dérivés sont devenus incontournables dans le monde de la finance des marchés. Le présent ouvrage analyse ces instruments de manière claire et complète, en privilégiant :

- le recours à des exemples réels et détaillés d'opérations de marché;
- le point de vue de l'utilisateur, tant dans le cadre d'opérations de couverture du risque de change, de taux d'intérêt, de cours des actions, au niveau du risque de crédit, que du point de vue spéculatif.

ISBN : 978-2-87496-212-7

Nombre de pages : 400

Année édition : 2012

Prix : 42 €

Auteur : Alain RUTTIENS



Bon anniversaire !

Comme vous le savez, il s'en est passé des choses depuis 75 ans. Dans les pages qui suivent, vous pourrez lire le résumé ou de larges extraits des exposés des orateurs.

Trois piliers

C'est grâce au Telebib, aux accord du 20 avril 1994 et à tout le travail effectué en amont par la C.M.P que nous sommes où nous en sommes aujourd'hui. Grâce aussi à Assurnet, devenu Portima, centre d'échange sectoriel et à Brocom dont on sous-estime sans doute l'influence sur l'évolution du marché belge de la distribution de l'assurance.

Telebib, Assurnet et Brocom

Le courtage doit mesurer que c'est grâce à ces trois piliers qu'il est performant, rentable et pérenne aujourd'hui. Peut-être faudra-t-il créer de nouveaux piliers encore plus forts et plus solides pour soutenir l'édifice que nous construisons chaque jour ?

1/27

La Belgique n'est qu'une des 27 parties d'un ensemble nommé Europe qui a été aussi longuement évoquée lors de notre cérémonie et qui n'est pas absente de l'ouvrage des 75 ans.

Nous aurions voulu citer tous les noms et évoquer la mémoire de tous ceux qui ont fait FEPRABEL, des Présidents en passant par tous les membres des conseils de direction tant de FEPRABEL ainsi que des Chambres, de toutes les personnes qui ont travaillé pour FEPRABEL.

Chaque Chambre de FEPRABEL a sa propre vie, son propre fonctionnement et

ses anniversaires. Il est évident que FEPRABEL n'est que la somme de ses Chambres et que l'hommage rendu à la Fédération se fait avant tout à travers les Chambres qui la composent.

Outre la technologie, le relationnel, la compétitivité, la communication et l'image, nous sommes ou serons bientôt confrontés à la mise en œuvre de la révision de la DIA, terreau de bonnes résolutions... Quoique j'ai un peu l'impression que les mesures qui avaient été prises n'ont pas empêché la crise, alors qu'est-ce qu'on a fait ? On a renforcé ces mêmes mesures. C'est un peu comme le type qui tape toujours à côté du clou et qui décide, comme le clou ne s'enfonce pas, de taper encore beaucoup plus fort... mais toujours à côté du clou.

L'âme de notre métier, c'est l'humain, c'est l'homme dans toute sa richesse et toutes ses faiblesses, avec sa fabuleuse capacité de servir et de s'asservir. Nous vivons donc ce jour un paradoxe : FEPRABEL est née il y a 75 ans afin de réglementer la profession et nous y sommes arrivés au-delà de nos espérances. On se dit qu'on pourrait s'arrêter et faire une pause. Mais non, la machine continue, elle s'appelle IMD 2, DIA 2, Solvency 2, MIFID, PRIIPS, etc.

Nouvelles règles

Allons-nous trop loin ? Sans doute. Nous n'avons pas encore analysé et tiré les conclusions des mesures prises, qu'on en prend d'autres et d'autres encore. La profession a été réglementée d'une manière optimale, la définition belge de l'intermédiation est très large et c'est très bien ainsi.

L'avenir à court terme, c'est la modification belge de la Loi sur l'intermédiation pour la rendre conforme à la DIA 2, dès que celle-ci sera votée par le parlement européen. Malgré cela nos autorités prennent déjà des initiatives en la matière. Nous pensons qu'à partir du moment où une directive est en gestation, il n'est pas utile de prendre des initiatives belgo-belges qui devront de toute façon être revues à bref délai.

Je voudrais revenir à la directive et replacer les menaces dans leur contexte. Bien sûr la transparence est une notion élémentaire et personne ne peut être contre, mais cela doit s'accompagner du respect des règles identiques pour tous. Admettriez-vous qu'on interdise les sur-commissions pour un courtier indépendant et qu'on tolère, qu'aux guichets des banques, les salariés reçoivent du bonus en fonction des ventes du produit du mois ? Non bien sûr. Nous demandons donc simplement que tout le monde soit traité sur pied d'égalité à ce niveau en matière de transparence, d'interdiction de commissions ou d'informations à fournir aux clients.

Un dernier point qui est la base de tout et qui doit sous-tendre toutes nos analyses : la formation, tant de base que continuée, tout en participant de manière proactive aux efforts d'éducation financière de la population... de 7 à 77 ans (petit clin d'œil à Tintin, contemporain de FEPRABEL, puisqu'il a été créé en 1929).

Patrick CAUWERT
patrick.cauwert@feprabel.be